

ments sacrés forment une barrière qui les sauvegarde ; et affranchies des liens terrestres, elles sont toujours prêtes à suivre l'Agneau partout où il va. Ces âmes possèdent la meilleure part ; elles ne s'agitent point dans une activité stérile, puisqu'elles concourent les unes avec les autres aux mêmes travaux. Elles vivent d'amour et d'obéissance ; et leur affaire unique, c'est de plaire à Dieu.

Pour se perdre en communauté, il faut le vouloir positivement ; car la voie de la sanctification est tracée par la règle, et il suffit de la suivre avec fidélité pour s'élever de degré en degré jusqu'à la céleste perfection.

CIRCULAIRE de Mgr L'ARCHEVEQUE de MONTREAL
 AU CLERGE DE SON DIOCESE

Concernant la "Canada-Revue" et "l'Echo des Deux Montagnes"

Archevêché de Montréal, 11 novembre 1892.

Mes Chers Collaborateurs,

Dans la Lettre Pastorale, en date du 29 septembre dernier, les archevêques et évêques des provinces ecclésiastiques de Québec, de Montréal et d'Ottawa, se sont élevés avec force contre certains journaux et feuilles périodiques coupables d'injures graves envers la religion, la discipline de l'Eglise et ses ministres.

Nous espérons qu'un avertissement aussi solennel suffirait pour faire rentrer dans le devoir ceux qui s'en étaient écartés dans leurs écrits, sans qu'il fût nécessaire de recourir aux censures.

Malheureusement on a répondu à cette leçon pleine de charité, par le mépris, le refus d'obéir, de nouvelles insultes, un persiflage impie à l'adresse de l'autorité religieuse et par l'annonce de la publication prochaine d'un roman mis à l'Index.

C'est pourquoi, je me vois aujourd'hui dans la pénible nécessité de sévir, et de prendre des mesures plus efficaces pour protéger le troupeau contre les attaques perfides de ceux qui veulent le disperser et le perdre.